

COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES POUR LA PALESTINE

AR/49*

25 août 1951

FRANCAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

Télégramme en date du 25 août 1951
adressé par le Secrétaire principal de la Commission
aux Ministres des Affaires étrangères
de l'Egypte, de la Jordanie, du Liban et de la Syrie,
et au Ministre des Affaires étrangères d'Israël

Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, conformément à la communication que vous a adressé le Président le 10 août, siège maintenant à Paris pour entreprendre le travail de préparation nécessaire pour la conférence qui doit se tenir ici et s'ouvrir le 10 septembre. Les communications destinées à la Commission lui parviendront à l'adresse suivante :

PAROMNIPRESS PARIS POUR LE PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE CONCILIATION DES NATIONS UNIES
POUR LA PALESTINE.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pablo de Azcarate
Secrétaire principal
Commission de conciliation des
Nations Unies pour la Palestine